

# LES ARCHITECTES SORTENT DU BOIS...

Et si les architectes spécialisés dans la construction bois étaient en train d'inventer une nouvelle manière de vivre leur métier ?

**A** l'heure de concrétiser leur rêve de maison, de nombreuses personnes se posent la même question : qui va accompagner mon projet ? « Et finalement, la balance ne penche en faveur des architectes que dans environ 10 % des cas », reconnaît Stéphane Béranger, co-fondateur de l'agence BM Architectes, implantée dans les Hauts-de-Seine. C'est sans aucun doute en premier lieu le facteur coût qui dissuade la plupart des apprentis bâtisseurs avant même de franchir la porte d'une agence d'architecture. Car avec seulement en moyenne 10 % d'honoraires calculés sur le montant global des travaux, les architectes doivent soit piloter la construction d'un grand nombre de maisons simultanément, soit se concentrer sur des projets relativement ambitieux pour dégager une rentabilité. « Mais s'il est vrai qu'une maison conçue par un architecte coûtera plus cher en amont qu'une maison sur catalogue, poursuit Stéphane Béranger, cette dépense sera en partie compensée par la valeur ajoutée apportée par l'architecte et son équipe. » « En nous consultant, les maîtres d'ouvrage nous confient leur projet de vie, ajoute Pascale Minier, qui dirige une agence d'architecture dans le Maine-et-Loire. C'est une réflexion menée à quatre mains et elle couvre de très nombreux domaines qui vont bien au-delà de la seule question des plans : comment la maison va-t-elle s'inscrire dans son territoire, quel usage va-t-on en faire aujourd'hui et demain – par exemple quand les enfants auront grandi –, quelle est la sensibilité esthétique et/ou écologique de ses futurs propriétaires... Une maison sur plan aura du mal à répondre à toutes ces questions... »

## Vers un décloisonnement ?

La montée en puissance des préoccupations environnementales et l'intérêt croissant envers la solution bois pourraient changer la donne. « De nombreux architectes ont pris conscience de l'importance de la performance énergétique des logements bien avant la "mode" écologique, affirme Stéphane Béranger. En ce qui nous concerne, nous nous penchons sur ces questions depuis 1988 et à l'époque c'était un acte militant ! Il a fallu que passent une douzaine d'années avant que la lame de fond développement durable ne se développe.

*Entre-temps, nous avons développé une réelle expertise en matière de conception de maisons à basse consommation d'énergie et fait le choix de la construction bois, notamment parce que les professionnels du bois sont souvent de vrais passionnés, fidèles à la tradition des compagnons du Devoir, mieux formés que les maçons et plus à même d'apporter la qualité d'exécution indispensable à des bâtiments réellement performants. » Avec la filière bois, le dialogue entre architectes et industriels a ainsi pu se nouer autour de préoccupations communes de qualité et de recherche du meilleur coût. En témoignent la multiplication des collaborations fructueuses entre architectes et constructeurs et la généralisation de la préfabrication, synonyme de chantiers mieux maîtrisés et de réelles économies d'échelle. « On a longtemps reproché aux architectes d'être retranchés dans leur tour d'ivoire, conclut Pascale Minier, mais l'état d'esprit qui prévaut aujourd'hui dans notre métier est à l'opposé de cet a priori. Notre profession est à l'interface entre les rêves des clients et les myriades de solutions techniques qui permettent de les concrétiser. Le bois nous fournit l'opportunité de nous ouvrir au monde de l'industrie et aux expertises des constructeurs. Nous devons la saisir ! » ■*

## Quand la case "archi" est un passage obligé...

Beaucoup l'ignorent, mais dans certaines conditions la consultation d'un architecte peut être obligatoire. En effet, si la SHON (surface hors œuvre nette) de votre future maison atteint ou dépasse 170 m<sup>2</sup>, seul un architecte sera à même de déposer votre permis de construire. Dans ce cas, vous pourrez demander une prestation de mission d'étude partielle qui se limitera à l'accompagnement du permis de construire.